

Nombre :

| | |
|------------------------|---------------------------------|
| de Membres en exercice | <input type="text" value="17"/> |
| de Présents | <input type="text" value="10"/> |
| de Votants | <input type="text" value="13"/> |
| Quorum | <input type="text" value="09"/> |

Date de convocation : 24 novembre 2025

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DE VAL AU PERCHE
5 DECEMBRE 2025 A 9 H 00**
Liste des délibérations

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq décembre à 9 h 00, le Conseil d'administration du Centre Communautaire d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Sébastien THIROUARD, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. THIROUARD, MMES GEORGET, AMELIN, AVELINE, MM. HEE, ANDRE, MMES MOUSSET, NOIRVAULT, MM. POIRIER, ROCCA.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : MME HUET (pouvoir à MME GEORGET), MME MOULIN (pouvoir à M. THIROUARD), MME PLESSIS (pouvoir à M. ANDRE), M. MAUFAY, MMES SEMELY, VAIL.

ÉTAIT ABSENTE : MME TURMEL.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ROCCA.

Monsieur le Président ouvre la séance du Conseil d'administration et propose l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 9 avril 2025
3. Finances :
 - 3.1. Décision modificative n°1 sur le Budget Primitif 2025 du CCAS
4. Banque Alimentaire :
 - 4.1. Actualisation de la convention avec la Banque Alimentaire de l'Orne.
5. Personnel :
 - 5.1. Avenant au 01/01/2026 à la convention santé - Mutuelle Nationale Territoriale,
 - 5.2. Avenant au 01/01/2026 à la convention prévoyance – Mutuelle Nationale Territoriale.
6. Mutuelle communale :
 - 6.1. Prolongation de l'action sociale « santé pour votre commune » proposée par AXA.
7. Gouvernance
 - 7.1. Décisions prises par le Président dans le cadre des délégations du Conseil d'administration.
8. Informations et questions diverses

1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. ROCCA a été désigné en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 9 avril 2025.

3. Finances :

3.1. Décision modificative n°1 sur le Budget Primitif 2025 du CCAS – délibération n°16/2025

Le Conseil d'administration accepte à l'unanimité les transferts de crédits énoncés dans le cadre de la Décision Modificative n° 1 sur le Budget Primitif 2025 du CCAS.

4. Banque Alimentaire :

4.1. Actualisation de la convention avec la Banque Alimentaire de l'Orne – délibération n°17/2025

Afin d'actualiser la convention de partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Orne en date du 20/10/2017, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de valider les termes de la convention de partenariat proposée par la Banque Alimentaire de l'Orne. Il maintient par ailleurs, la délégation à l'association « Solidarité Notre Dame » pour la gestion et la distribution des stocks de la Banque Alimentaire de l'Orne en lieu et place du CCAS.

5. Personnel :

5.1. Avenant au 01/01/2026 à la convention santé - Mutuelle Nationale Territoriale – délibération n°18/2025

Dans le cadre de la révision de la grille tarifaire au 1^{er} janvier 2026 de la convention santé de la Mutuelle Nationale Territoriale, le Conseil d'administration autorise à l'unanimité la signature d'un avenant à la convention, ainsi que tout autre avenant relatif à ce contrat.

5.2. Avenant au 01/01/2026 à la convention prévoyance – Mutuelle Nationale Territoriale – délibération n°19/2025

Dans le cadre de la révision de la grille tarifaire au 1^{er} janvier 2026 de la convention prévoyance de la Mutuelle Nationale Territoriale, le Conseil d'administration autorise à l'unanimité la signature d'un avenant à la convention, ainsi que tout autre avenant relatif à ce contrat.

6. Mutuelle communale :

6.1. Prolongation de l'action sociale « santé pour votre commune » proposée par AXA – délibération n°20/2025

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de prolonger d'un an le partenariat avec la société AXA pour le maintien de la mutuelle communale et autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à cette décision.

7. Gouvernance :

7.1. Décisions prises par le Président dans le cadre des délégations du Conseil d'administration

Par décision du Président :

- n° 9 en date du 03/04/2025, il a été procédé à la location du logement n° 24 bis (200 €/mois),
- n° 10 en date du 03/04/2025, il a été procédé à la location du logement n° 24 (200 €/mois),
- n° 11 en date du 07/05/2025, il a été procédé à la location du logement n° 10 (200 €/mois),
- n° 12 en date du 02/07/2025, il a été procédé à la location des logements n° 3 et n° 8 (200 €/mois),
- n° 13 en date du 06/07/2025, il a été procédé à la location du logement n° 26 (200 €/mois),
- n° 14 en date du 04/08/2025, il a été procédé à la location du logement n° 20 (200 €/mois),
- n° 15 en date du 01/08/2025, il a été procédé à la location du logement n° 9 (360.36 €/mois),

- n° 16 en date du 29/08/2025, il a été procédé à la mise à disposition gracieuse du salon situé au 1^{er} étage à l'association « Lutille »,
- n° 17 en date du 02/09/2025, il a été procédé à la location du logement n° 15 (200 €/mois),
- n° 18 en date du 02/09/2025, il a été procédé à la location des logements n° 1 et 1 bis (200 €/mois),
- n° 19 en date du 02/09/2025, il a été procédé à la location du logement n° 14 (200 €/mois),
- n° 20 en date du 02/09/2025, il a été procédé à la location du logement n° 33 (200 €/mois),
- n° 21 en date du 09/09/2025, il a été procédé à la location du logement n° 21 (200 €/mois),
- n° 22 en date du 15/09/2025, il a été procédé à la location du logement n° 13 (200 €/mois),
- n° 23 en date du 10/09/2025, il a été procédé à la location du logement n° 21 (200 €/mois),
- n° 24 en date du 30/09/2025, il a été procédé à la location du logement n° 10 (200 €/mois),
- n° 25 en date du 30/09/2025, il a été procédé à la location du logement n° 21 (200 €/mois),
- n° 26 en date du 10/10/2025, il a été procédé à la location des logements n° 3 et n° 8 (200 €/mois),
- n° 27 en date du 24/10/2025, il a été procédé à la location du logement n° 24 (200 €/mois),
- n° 28 en date du 20/11/2025, il a été procédé à la mise en place d'une convention avec la SAS CNPM MEDIATION CONSOMMATION (60 €/an).

8. Informations et questions diverses :

- Un bilan du projet de « jardin partagé » mis en place depuis mars 2024 dans le cadre du projet « Mieux manger pour tous », a été présenté par Mme Sarah SEKALY, animatrice, par visioconférence. Cette action, portée par le CCAS en partenariat avec le Foyer Rural de Saint-Hilaire/Saint-Agnan, permet la distribution de paniers solidaires (22 foyers ont bénéficié cette année, de fruits et légumes issus du jardin partagé). Des ateliers de cuisine, de diététique et de jardinage sont également organisés régulièrement. Pour 2026, outre l'amélioration de la visibilité du jardin partagé, il est prévu de mettre en location les jardins de la Taille ainsi que la valorisation du verger près du parc de la Pelzinière.
- Mme NOIRAUT, membre de l'association « Solidarité Notre Dame » a fait savoir que 336 kg de denrées alimentaires ont été collectées localement, à l'occasion de la collecte nationale de la Banque Alimentaire qui a eu lieu à la fin du mois de novembre dernier. 43 familles bénéficient de l'aide alimentaire par l'intermédiaire de l'association, dont 26 sont domiciliées à Val-au-Perche. Malgré un bilan d'activité favorable, l'association manque cependant de bénévoles. Monsieur le Président précise qu'un appel à bénévoles sera lancé sur les réseaux et dans la presse.
- Mme GEORGET, Vice-Présidente, fait un point sur le taux d'occupation de la Résidence Autonomie (19 logements loués, dont 3 pour les familles ukrainiennes, 8 pour les personnes âgées et 8 pour l'insertion professionnelle).

La séance a été levée à 10 h 30.



Sébastien THIROUARD,
Président du CCAS de Val-au-Perche



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Val-au-Perche (Orne)